

Paris, le 2 décembre 2013

Monsieur Stéphane Richard
Président Directeur Général groupe Orange

Bonjour,

Notre fédération Sud, ses élu-es dans les comités de groupe ou au Conseil d'Administration ont déjà eu l'occasion de vous interpeller pour réclamer la rupture du contrat passé avec « Partner communication ». L'implantation de nombreuses antennes relais s'est faite après confiscation de terres palestiniennes et cette société israélienne use de la marque « Orange » sans respecter le droit international.

Jusqu'à présent le contrat entre Orange et Partner perdure, vous nous aviez fait savoir les difficultés à le rompre.

Cependant, votre présence aux côtés du président Hollande dans son dernier voyage en Israël nous font craindre que les relations commerciales soient renforcées sans attendre que le droit international soit respecté.

La contradiction de l'expansion de ces relations commerciales avec la présence du groupe dans les pays hostiles à Israël n'est elle pas lourde de menaces pour sa pérennité ?

Vous aurez compris que ce qui nous intéresse avant tout est le respect du droit international et des populations de tous les pays. Une fois de plus, nous voulons dire que le groupe Orange devrait respecter ses propres règles en matière de responsabilité étiq ue et le droit qui s'impose pour l'humanité.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations indignées

Pour la Fédération SUD
Christian Pigeon



copie Carole Froucht